



GENÈVE, UNE MARQUE DES PRODUITS LOCAUX ET DES ARTISANS ET DISTRIBUTEURS LES UTILISANT

GRTA est une marque pour permettre aux genevois, dans leur quotidien, un accès aux produits agricoles cultivés dans le canton, dans les fermes, à l'école, chez le boulanger, dans une épicerie, un supermarché ou au restaurant.

A NOTER

2004 : création du label GRTA

2008 : 38 % de notoriété spontanée

2014 : création d'une plateforme de commande pour approvisionner la restauration collective

2015 : 79 % de notoriété spontanée

EN CHIFFRES (moyenne région)

345 entreprises certifiées GRTA pour la fabrication, la transformation et la commercialisation de plus de 500 produits

Source : Opage 2015

Labelliser quoi et qui ?

La marque Genève Région - Terre Avenir (GRTA) certifie des **produits de l'agriculture de la région genevoise** (canton et zone franche) à tous les échelons de la filière : production, transformation, distribution et consommation. Les consommateurs peuvent identifier :

- des produits locaux (toutes filières) sur leurs lieux d'achats
- des **artisans** qui les utilisent dans leur fabrication
- des **distributeurs** qui proposent ces produits GRTA (grandes surfaces, agriculture contractuelle, marchés, des détaillants...)
- des **restaurants** privés ou des collectivités

Le principe de la **certification est la traçabilité** : 100 % de la région genevoise ou au moins 90 % d'ingrédients GRTA dans les produits transformés.

Véritable success story genevoise, la marque de garantie compte chaque année toujours plus d'entreprises : en 2013, 340 entreprises sont certifiées pour la fabrication, transformation et commercialisation de plus de 500 produits locaux GRTA.

GRTA en 4 grands principes

- **La qualité** des produits agricoles genevois. C'est la fraîcheur, la diversité et le goût des produits, le respect de l'environnement et le refus des OGM.
- **La proximité** crée un lien de confiance entre les agriculteurs et les consommateurs. La proximité, c'est 100 % de produits genevois, des zones franches et une réduction des transports.
- **La traçabilité** permet de contrôler la filière de production. La traçabilité, c'est maîtriser la visibilité des produits du champ à l'assiette.
- **L'équité** garantit des conditions de travail justes. L'équité, c'est assurer un revenu correct du travail agricole.



Crédit photo : Opage, Genève Terrair.ch





Certification et contrôle

La certification de produits (bruts, transformés et/ou commercialisés) s'obtient suite à la validation d'un dépôt de dossier auprès de la direction générale de l'agriculture. Le **certificat** GRTA a une **validité limitée**. Le détenteur de la marque mandate un organisme indépendant accrédité pour la réalisation et le suivi de **contrôles de certification et de renouvellement**.

Gage de transparence, l'étiquetage du produit informe les consommateurs sur le mode de production, le nom du producteur ou du transformateur et, dans la mesure du possible, la variété ou la race. Les exploitations agricoles et les entreprises bénéficiant de la certification s'engagent à utiliser la marque GRTA sur les étiquettes et dans leur communication.

Les Produits GRTA au goût des consommateurs

La certification, c'est la garantie du développement durable pour le consommateur :

- de produits locaux afin de privilégier l'activité agricole régionale (genevoise et frontalière) et de participer au respect de l'environnement, en diminuant les distances de transport,
- de produits de saison afin de respecter les rythmes de production

Ces structures répondent à des attentes sociales telles que le **maintien d'un lien direct entre consommateurs et producteurs**. Le producteur peut ainsi conseiller, informer, voire même rassurer en période de crise et il reçoit, par la même occasion, des retours directs sur la satisfaction et les attentes des consommateurs.

Et aussi en restauration collectif

La marque de garantie trouve également sa place dans la restauration collective : **75 restaurants collectifs publics et privés** se sont labellisés en 2013 et s'engagent à proposer au minimum 2 à 3 produits certifiés par jour. On parle ici de plus de **5 millions de repas par année** !

Une nouvelle **plateforme d'approvisionnement** en produits GRTA a vu le jour ces dernières années. Elle propose plus de 1000 produits certifiés GRTA disponibles et propose des appels d'offres auprès des producteurs et grossistes.

Pour plus d'information:

Office de Promotion des produits Agricoles
de Genève

Maison du terroir
BERNEX
Tél : +41 22 388 71 55
www.geneveterroir.ch

